

COMPTE-RENDU de la réunion du Conseil Municipal du 01 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le premier avril, à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de QUILLY, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Valérie GAUTIER.

Etaient présents :

Madame Valérie GAUTIER, Marie-Ange OHEIX, Gervais BUGEL, Jean-Michel SYLVESTRE, Flavie BIGET Arnaud GUICHON, Jean-Marc PLISSONNEAU, Emmanuelle DUCHESNES, Gaëtane LE SAUSSE, Laurent THEBAUD, Ludovic ORAIN.

Etaient absents et excusés : Françoise VERCHERE a donné pouvoir à Gervais BUGEL et Laurent LOQUET a donné pouvoir à Valérie GAUTIER.

A 20H 00, Madame le maire déclare la séance ouverte.

- Désignation d'un secrétaire de séance

Constatation faite que le quorum est atteint, l'assemblée délibérante désigne Madame Emmanuelle DUCHESNES en qualité de secrétaire de séance.

-Approbation du compte rendu du 04/03/2019.

Modificatif : 2)-Signalétique extérieure de la CCES sur les bâtiments.

-Le support pour la signalétique du bâtiment Accueil Périscolaire (et non pas Restaurant-scolaire) se fera plutôt le mur à droite.

1)-Approbation du compte administratif 2018-Budget principal

Le Conseil Municipal prend connaissance de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultat reporté		293 691.08€		150 000.00€
Opération	397 812.74€	393 026.00€	875 014.38€	1 004 531.55€
TOTAUX	397 812.74€	686 717.08€	875 014.38€	1 154 531.55 €
Résultat clôture		288 904.34€		279 517.17€

Résultats de l'exercice 2018 : en section de fonctionnement, on a un excédent de 129 517.17€ et en investissement, un déficit de 4 786.74€.

Le solde des restes à réaliser de la section d'investissement est de 72 380€. Ces dépenses seront financées par le report de crédits en section d'investissement,

2) -Approbation du compte de gestion 2018-Budget principal

Les chiffres annoncés par le comptable public confirment les chiffres ci-dessus du compte administratif de l'ordonnateur.

3)- Affectation du résultat de fonctionnement 2018 budget général

Le Compte Administratif 2018 fait ressortir un excédent global de fonctionnement de 279 517.17€

L'assemblée décide d'affecter cet excédent:

→ en report d'investissement à l'article 1068 : 129 517.17€ €

→ en report de fonctionnement à l'article 002 : 150 000.00€

4) - Vote des taux 2019

Le Conseil municipal décide d'augmenter les taux d'imposition de 2% sur 2019

en votant les taux suivants, (2 abstentions, 2 votes contre, 9 votes pour)

Taxe d'habitation :	22.96%
Taxe Foncier Bâti :	23.22%
Taxe Foncier Non Bâti :	60.02%

5) - Vote du budget primitif 2019

Après une lecture détaillée, le Conseil Municipal décide de voter le budget qui s'équilibre de la façon suivante:

- Section de fonctionnement:	Dépenses = 1 003 176.12€
	Recettes = 1 003 176.12€
- Section d'investissement:	Dépenses = 634 572.71€
	Recettes = 634 572.71€

6) - Participation au budget CCAS

Le Conseil Municipal décide d'une participation au budget CCAS et décide d'inscrire la somme de 3 182€.

7) Adhésion au conseil en énergie avec le SYDELA

Le Conseil Municipal décide de réaliser auprès du SYDELA un bilan énergétique de ses bâtiments, notamment ceux qui sont situés à proximité les uns des autres : Mairie, salle polyvalente, école maternelle, restaurant scolaire et école primaire, ayant des chauffages différents et dans le but de prévoir des rénovations énergétiques.

La convention signée avec le SYDELA propose le coût de cette mission à 0.40€ par habitant.

8) Questions diverses :

-Choix de couleur des pots grande rue,

-Réflexion sur la composition du bureau de vote du 26 mai prochain.